

RECHERCHES LINGUISTIQUES
Etudes publiées par le
Centre d'Analyse syntaxique de l'Université de Metz

V

LA NOTION D'ASPECT

Colloque organisé par le
Centre d'Analyse syntaxique de l'Université de Metz
(18 - 20 mai 1978)

Actes publiés par
Jean DAVID et Robert MARTIN

ASPECT VERBAL OU ASPECTS VERBAUX ? Quelques questions de théorie et de méthode

1.1. La catégorie d'aspect, en tant que catégorie universelle du verbe (1), est une catégorie assez mal ou du moins insuffisamment définie. Jens Holt signalait il y a trente cinq ans (2) la tendance à attribuer à l'aspect tout ce qui, dans le verbe, ne correspond pas aux catégories de personne, nombre [nominal], voix, temps et mode. Et la situation n'a pas beaucoup changé depuis la parution de son livre. Certes, on a ajouté d'autres catégories du verbe aux catégories énumérées par Holt (3) et on a donné de nouvelles définitions de l'aspect. Mais très souvent ces définitions ne définissent pas la même notion et laissent de côté d'autres notions considérées comme appartenant à l'aspect (ou même comme constituant l'aspect proprement dit) dans d'autres définitions.

1.2. Ainsi beaucoup de linguistes considèrent que l'aspect est (ou devrait être) exclusivement la catégorie du verbe au moyen de laquelle l'action verbale est présentée avec ou sans son terme (final), c'est-à-dire qu'elle concerne (ou devrait concerner) uniquement la dimension de l'achèvement (ou bien l'opposition imperfectif/perfectif). D'autres linguistes considèrent par contre que l'aspect devrait être référé exclusivement à la durée. Et d'autres encore, admettant d'autres dimensions, considèrent celles-ci comme concernant des distinctions secondaires par rapport à une seule dimension universelle de base (en l'espèce, par rapport à la dimension de l'achèvement).

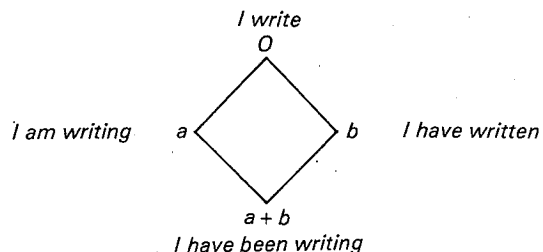
1.3. Cela est dû à notre sens surtout au fait que l'on part de langues à système aspectuel au fond assez simple (par exemple des langues slaves ou germaniques) et qu'on tend, du moins implicitement, à identifier tel ou tel aspect historique (constaté dans une langue donnée) à la catégorie universelle

1 - A propos des universaux du langage et des différents types d'universalité (en particulier : universaux rationnels ou nécessaires, possibles et empiriques), cf. notre rapport « Les universaux du langage (et les autres) », *Proceedings of the Eleventh International Congress of Linguists*, Bologne 1974, pp. 47-73. H aux

2 - *Études d'aspect* (= *Acta Jutlandica*, XV, 2), Copenhague 1943, p. 1.

3 - Le modèle le plus complet à cet égard est à notre connaissance celui qui a été élaboré par R. Jakobson, *Shifters, Verbal Categories, and the Russian Verb*, Russian Language Project, Harvard University 1957, trad. fr. « Les embrayeurs, les catégories verbales et le verbe russe », dans : R. Jakobson, *Essais de linguistique générale*, Paris 1963, pp. 176-196.

d'aspect. Ainsi J. Kuryłowicz (4) propose en tant que modèle fonctionnel universel pour n'importe quelle langue un système à quatre termes : a – négatif (= imperfectif), b – positif (= perfectif), O – neutre (= ni perfectif ni imperfectif) et $a + b$ – complexe (= perfectif + imperfectif) (5). C'est un système qu'il trouve entièrement réalisé en anglais, où l'on a par exemple :



par rapport au présent, et le même système répété dans le passé (par ex., *I wrote, I was writing, I had written, I had been writing*) (6). Dans d'autres langues ce même système se présenterait comme réduit, c'est-à-dire à réalisation incomplète (par exemple, on pourrait y avoir une seule forme, et, par conséquent, un seul contenu de langue, pour la valeur universelle négative et pour la neutre, ou bien pour la valeur positive et la complexe etc.). Or il est évident qu'un tel système ne saurait être « universel » dans le sens habituel de ce terme. En effet, tout en étant, en principe, acceptable pour l'anglais, il s'avère insuffisant pour les langues romanes, où, même si l'on fait abstraction de contenus tels que ceux qui sont exprimés par ex. par esp. *venir, seguir, andar, ir escribiendo*, l'on a en face d'angl. *I wrote*, par ex., esp. *escribí* et *escribía*, et en face d'angl. *I was writing*, esp. *estuve escribiendo* et *estaba escribiendo*.

2.0. A notre avis, en linguistique théorique, il faut appliquer à la catégorie d'aspect ce qui s'applique en général aux catégories grammaticales.

2.1. Celles-ci sont des classes universelles de contenu grammatical dans le sens des universaux « possibles » : elles sont des possibilités universelles du langage qui peuvent être réalisées dans les langues. C'est-à-dire que, si l'on n'a pas de raison suffisante pour soutenir l'universalité rationnelle (nécessaire ou empirique (« généralité ») de l'aspect, il faut en principe s'attendre tout d'abord à ce qu'une langue donnée puisse présenter ou ne pas présenter cette catégorie parmi les catégories constituant son système grammatical. En d'autres termes : une langue peut ne pas avoir d'aspect grammatical ; cela, même si elle exprime parfois des contenus de type aspectuel dans son lexique ou bien au moyen d'autres catégories de sa grammaire (en tant que possibilités secondaires de celles-ci).

4 – *L'apophonie en indo-européen*, Wrocław 1956, pp. 24 et ss. Cf. en outre du même auteur « Aspect et temps dans l'histoire du persan », *Rocznik Orientalistyczny*, 16, 1953, en part. pp. 533-534.

5 – Les symboles utilisés par Kuryłowicz sont : Γ (neutre), B (négatif), β (positif), γ (complexe).

6 – Par contre, Kuryłowicz ne prévoit pas ce système pour le futur, qu'il considère en principe comme valeur modale.

2.2. Deuxièmement, il faut considérer en principe la catégorie d'aspect comme une catégorie complexe (pluridimensionnelle) qui ne peut et ne doit pas être réduite d'avance à une seule dimension.

Toutes les notions « réduites » d'aspect se rapportent à la façon de considérer ou de présenter l'action verbale (ou mieux : l'événement désigné par le verbe), et l'on peut bien considérer cela comme un point acquis, en définissant l'aspect comme la catégorie concernant l'action verbale en tant que telle (c'est-à-dire, par exemple, indépendamment des actants ou de sa collocation dans le temps, par rapport au moment de la parole). Mais il y a beaucoup de points de vue dont on peut présenter ou considérer une action verbale. Ainsi, l'on peut considérer sa quantité objective (« durée »), son « nombre » (action unique ou multiple), ses termes (point initial ou final), son résultat, sa phase objective (le degré de son déroulement au moment où on la considère), ses rapports avec d'autres actions, sa détermination ou orientation objective (par exemple, action orientée ou non orientée vers un point à rejoindre), son orientation par rapport au point de vue qu'on adopte dans l'acte de la désigner (par exemple : action se déroulant jusqu'ici ou d'ici en avant) etc. Il s'ensuit que les dimensions possibles de l'aspect sont théoriquement assez nombreuses. Par conséquent, de la même façon que l'on ne réduit pas d'avance une catégorie beaucoup plus simple telle que celle de genre à la seule opposition masculin/féminin (puisque l'on peut y avoir aussi, par exemple, animé/non animé, personne/non personne etc.), on ne peut pas réduire d'avance la catégorie d'aspect, par exemple, à la dimension de l'achèvement : les réductions n'appartiennent pas à la théorie mais à la description (à la constatation des dimensions qui fonctionnent effectivement dans telle ou telle langue).

2.3.1. Troisièmement, il faut tenir compte du fait qu'une catégorie grammaticale peut apparaître combinée (dans son expression et/ou dans son contenu) avec une autre catégorie ; ainsi en latin l'expression de la catégorie de cas est indissolublement combinée avec l'expression de la catégorie de nombre ; et dans beaucoup de langues la catégorie de personne apparaît combinée avec la catégorie de nombre nominal.

2.3.2. Pour ce qui est de la catégorie d'aspect, celle-ci se présente presque toujours intimement combinée avec la catégorie de temps. Ceci dans deux sens différents :

a) La catégorie de temps peut prévaloir dans une langue donnée sur la catégorie d'aspect, ou vice-versa, et dans ce sens les acceptions aspectuelles ou temporelles peuvent être, respectivement, des effets secondaires de l'autre catégorie. Ainsi, dans les langues romanes les acceptions aspectuelles des formes temporelles simples (par exemple « achevé » – « non achevé ») ne sont que des effets secondaires des distinctions temporelles. Par contre, un perfectif peut se rapporter, selon le point de vue « prospectif » ou « rétrospectif » qu'il implique, au futur ou au passé. Ainsi, en russe un présent perfectif tel que *napišu* désigne très souvent une action future (« j'écrirai »), tandis que le présent perfectif allemand *ich habe geschrieben* (si l'on admet l'interprétation aspectuelle dans ce cas) désigne normalement une action passée (« j'ai écrit »).

b) L'aspect peut se présenter dans une langue, pour ainsi dire, « avant », « avec » ou « après » le temps et, dans ce sens, temps et aspect constituent un continuum qu'il faut considérer comme un tout. Ainsi, dans les langues slaves

l'aspect se présente avant le temps, avec la catégorie même du verbe. C'est-à-dire que, dès qu'il y a notion verbale, cette notion y est déterminée comme « imperfective » ou « perfective », par ex. russe *pisat'*, « écrire » imperf., *napisat'*, « écrire » perf. (même si certains verbes peuvent y fonctionner aussi bien comme imperfectifs que comme perfectifs). Dans d'autres langues l'aspect ne concerne pas la notion verbale en tant que telle mais il se présente « avec » le temps, c'est-à-dire dès que cette notion est située dans une perspective temporelle ; c'est le cas du grec ancien, où l'on a des infinitifs pour les différents « temps » et où ceux-ci fonctionnent simultanément dans des oppositions temporelles et dans des oppositions de type aspectuel (7). Dans d'autres langues encore, la collocation de la notion verbale dans le cadre temporel n'implique pas d'aspect mais celui-ci se présente avec la « deuxième perspective » (cf. ci-dessous), c'est-à-dire dès qu'on a des distinctions ultérieures dans les « espaces temporels » primaires. Ainsi, en anglais les temps simples (qui expriment le cadre temporel primaire) sont neutres par rapport à l'aspect mais l'on y a ensuite les sous-distinctions du type *I am writing - I have written*. Finalement, il y a des langues dans lesquelles l'aspect ne se présente qu'après la deuxième perspective. C'est le cas des langues romanes, dont le système fondamental est, par conséquent, exclusivement de type « temporel ». Si parfois on identifie l'imparfait et le passé simple (ou composé) romans, respectivement, avec l'imperfectif et le perfectif des langues slaves, c'est parce qu'on confond des effets secondaires avec les valeurs de langue. Or en réalité l'imparfait roman désigne souvent une action dans son déroulement, et équivaut par là dans la désignation à l'imperfectif slave, mais il n'est pas de ce fait « imperfectif » (ce n'est pas son « signifié » ou sa valeur de langue). Et le passé simple et le composé désignent très fréquemment des actions achevées mais ils ne sont pas eux non plus des « perfectifs ». Aussi a-t-on pour russe *ja čital Puškina* ou *včera ja čital celyj den'* (imperf.), par ex., esp. *leí (he leído) a Puškin, ayer leí (he leído, estuve leyendo) todo el día*. Et il en est de même dans les autres langues romanes, qui n'emploient jamais leur imparfait dans des cas pareils.

2.3.3. L'expression de l'aspect peut être « lexicale » (« dérivative »), fleionnelle ou périphrastique. Elle est normalement « lexicale » si l'aspect prévaut sur le temps et s'il se présente dès qu'il y a notion verbale, comme dans les langues slaves.

2.4. Quatrièmement, il faut tenir compte du fait que – comme d'autres dimensions, correspondant à d'autres catégories – les dimensions aspectuelles peuvent se combiner entre elles dans les deux sens dans lesquels elles se combinent avec les dimensions temporelles. C'est-à-dire que, tout d'abord, telle ou telle dimension peut prévaloir sur telle autre (qui, dans ce cas, n'aura pas de statut fonctionnel dans la langue en question et n'y sera qu'un effet secondaire de la première) et que, d'autre part, les mêmes dimensions peuvent se combiner dans des ordres différents dans les différentes langues dans lesquelles elles existent en tant que faits fonctionnels. Ceci signifie que la même dimension peut-être dominante (primaire) dans une langue et ne pas l'être dans une autre. Ainsi, on peut bien considérer le système aspectuel slave comme organisé à partir de l'opposition imperfectif-perfectif et présentant des distinctions ultérieures, en particulier à l'intérieur de

7. – Cf. l'ouvrage déjà classique de M. Sánchez Ruipérez, *Estructura del sistema de aspectos y tiempos del verbo griego antiguo*, Salamanca 1954.

l'imperfectif ; mais ceci ne signifie nullement que le même type et le même ordre de combinaison devraient se retrouver dans toutes les langues à aspect.

2.5. Finalement, il faut s'attendre à ce que, dans un système linguistique donné, les dimensions aspectuelles, aussi bien que les temporelles, puissent être permanentes ou « régulières » (c'est-à-dire qu'elles s'appliquent en principe à tous les verbes et, pour chaque verbe, dans tous les cas fonctionnellement analogues) ou qu'au contraire elles ne présentent qu'une réalisation limitée ou sporadique. Ainsi, dans les langues slaves la dimension de « détermination » ne se présente que pour certains verbes tels que russe *letat'*, « voler » (sans orientation impliquée), et *letet'*, « voler » (avec direction impliquée). De même, en latin l'inchoatif n'existait que pour un nombre restreint de verbes. En italien on a *sto leggendo, stavo leggendo* mais *stetti leggendo* ne se dit pas. Et en français on a *je vais faire, j'allais faire*, tandis qu'en espagnol la périphrase analogue *ir a hacer* peut se présenter pour n'importe quel temps.

3.1. En linguistique générale, il s'agit par conséquent, tout d'abord, de dresser une liste de dimensions aspectuelles universellement possibles, c'est-à-dire effectivement constatées dans les langues connues ou étudiées jusqu'à présent, ou du moins impliquées en tant que possibilités par les dimensions effectivement constatées. C'est – comme toujours en linguistique générale (non « théorique ») – une tâche par excellence heuristique et de nature inductive. En effet, la linguistique générale, dans son sens propre (c'est-à-dire, si on ne la confond pas avec la théorie du langage), part de la connaissance et de la description des langues et « revient » pour ainsi dire à celle-ci pour lui offrir un ensemble de possibilités à considérer. Dans la description d'une langue donnée, on constatera par contre : a) l'existence ou inexistence de la catégorie d'aspect en tant que telle ; b) l'existence ou inexistence de telles ou telles dimensions aspectuelles et, éventuellement, l'existence d'autres dimensions non constatées jusqu'à présent ; c) leur éventuelle combinaison avec des dimensions temporelles (ou autres) ; d) leur propre combinaison dans le sens défini ci-dessus ; e) leur fonctionnement effectif, y compris leurs acceptions secondaires et la mesure de leur réalisation.

3.2. Une catégorie existe dans le système grammatical d'une langue si elle y fonctionne en tant que catégorie autonome, c'est-à-dire, si elle y est représentée par des oppositions spécifiques et non réductibles à d'autres catégories. Et il en est de même en ce qui concerne les dimensions d'une catégorie quelconque et les contenus (« signifiés ») qu'elles déterminent (8). Mais il faut tenir compte du fait qu'une catégorie ou une dimension appartenant au système grammatical d'une langue peut n'être représentée que dans le système lexical d'une autre langue et que, d'autre part, des valeurs aspectuelles peuvent être maintenues dans la formation des mots, à savoir, dans les mots nominaux (substantifs et adjectifs) développés d'une base verbale (9). Dans ce sens, l'aspect, en plus de se présenter dans la

8 – Il s'agit, naturellement, d'« existence » du point de vue fonctionnel. Mais « point de vue fonctionnel », c'est tout simplement point de vue linguistique. Un point de vue « non fonctionnel » est, peut-être, approprié dans d'autres disciplines se rapportant indirectement (ou partiellement) au langage, mais dans la science même du langage c'est une contradiction in adiecto. En effet, une discipline concernant un domaine spécifique de faits doit établir l'ordre réel des faits de ce domaine. Or dans le cas du langage cet ordre réel est lui-même essentiellement fonctionnel.

9 – Cf. à cet égard E. Coseriu, « Inhaltliche Wortbildungslehre », dans : *Perspektiven der Wortbildungsforschung*, publ. par H. E. Brekle et D. Kastovsky, Bonn 1977, en part. pp. 55-56.

grammaire d'une langue, peut s'y présenter aussi dans son lexique et, ceci, (avec d'autres dimensions) « avant la grammaire » (verbes primaires ou modifiés) et (avec les mêmes dimensions), « après la grammaire » : dans le lexique secondaire ou grammaticalisé (« dérivé »). Ainsi, en français le verbe primaire *trouver* et le verbe modifié *retrouver*, dans leur sens dit « propre » (associé par exemple à « chercher »), sont des « momentanés » de par leur signifié lexical ; en effet, employés avec un complément désignant – ou dans un contexte impliquant – une durée (par exemple *je le retrouve pendant un mois*), ils acquièrent automatiquement un sens itératif ou « intermittent ». Et dans beaucoup de langues on a des noms d'action à valeur aspectuelle.

3.3.1. A cet égard on distingue pour les langues slaves, depuis S. Agrell (10), *aspect*, concernant la façon d'envisager l'action verbale et appartenant à la grammaire, et « espèces » ou « espèces » d'action (*Aktionsarten*), concernant la façon « objective » dont l'action verbale se déroule ou se réalise et appartenant au lexique (par ex. « effectif », « perdurantif », « cursif », « terminatif », « inchoatif » etc.). Et on a essayé d'appliquer cette distinction exactement dans le même sens à d'autres langues. Or cela est dû à une double confusion : d'abord entre valeur de contenu et statut relationnel (« lexical » ou « grammatical ») et ensuite entre aspect universel et aspect « historique » (fonctionnant dans une langue donnée). En effet, la plupart des *Aktionsarten* énumérées par Agrell appartiennent dans les langues slaves au lexique puisqu'elles y sont rationnellement « antérieures » à la grammaire, toute notion verbale déjà déterminée par une *Aktionsart* pouvant être ensuite (en principe) envisagée en tant que perfective ou imperfective. Mais on ne peut pas de ce fait exclure en général les *Aktionsarten* de la grammaire (à savoir, même là où elles fonctionnent en toute évidence dans la système grammatical et y sont exprimées, par ex., par des périphrases constantes) et les attribuer partout au lexique, sous prétexte qu'elles y appartiennent dans les langues slaves. D'autre part, assez souvent entre *Aktionsart* et *aspect* il n'y a pas de différence de nature. La plupart des *Aktionsarten* d'Agrell sont des valeurs de type aspectuel qui dans les langues slaves se présentent dans le lexique mais qui dans d'autres langues peuvent bien se présenter dans la grammaire proprement dite (11). Et si on ne donne pas une définition restrictive et purement conventionnelle de la notion d'aspect, on n'a pas de raison pour identifier l'aspect tout court à l'aspect grammatical slave. C'est une erreur très répandue (et cultivée) parmi les slavistes, dont certains paraissent être convaincus que ceux qui n'admettent pas cette identification « ne savent pas » ce que c'est que l'aspect (en entendant par là, évidemment, ce qu'ils ont convenu d'appeler « aspect »). Mais en bonne théorie, naturellement, l'aspect slave – en dépit de son importance dans les systèmes respectifs – n'est pas « l'aspect » mais uniquement une modalité historique de l'aspect.

10 – *Aspektänderung und Aktionsartbildung beim polnischen Zeitworte*, Lund 1908. Cf. la discussion de la notion d'*Aktionsart* dans l'ouvrage à plusieurs égards remarquable de H. Ch. Sørensen. *Aspect et temps en slave*, Aarhus 1949, pp. 37-38, 89-99.

11 – Du reste, en slave un verbe primaire est de par son signifié lexical normalement ou bien perfectif ou bien imperfectif et l'opposition perfectif – imperfectif n'a de statut grammatical que du fait que pour chaque verbe perfectif il y a en principe aussi un verbe imperfectif (et pour chaque imperfectif du moins un perfectif) et parce que le choix entre les deux aspects y est soumis, en partie, à certaines restrictions relevant de leurs combinaisons avec les dimensions temporelles ainsi qu'à certaines restrictions syntaxiques au niveau de la phrase.

3.3.2. Ceci ne signifie pas qu'une distinction du type *Aktionsart* – *aspect* ne soit nullement acceptable. Mais on ne peut pas la faire pour toutes les langues au moyen des deux critères à la fois (appartenance au lexique ou à la grammaire et « réalité » de l'action désignée) puisque dans certaines langues ces deux critères peuvent ne pas coïncider. C'est-à-dire : ou bien on fonde la distinction uniquement sur le premier critère – et, dans ce cas, elle ne s'appliquera pas aux mêmes valeurs de contenu dans les différentes langues et on aura des « espèces d'action » dans certaines langues qui pourront être des « aspects » dans certaines autres –, ou bien on applique uniquement le second critère, et, dans ce cas, on pourra avoir dans les langues des aspects et/ou des *Aktionsarten* (ou, si l'on veut, des « aspects subjectifs » et/ou des « aspects objectifs ») dans la grammaire, dans le lexique ou dans les deux domaines à la fois.

4.0. Nous proposons par conséquent qu'on distingue une série de dimensions temporelles et aspectuelles « possibles » (dans le sens défini ci-dessus, 2.1.).

4.1.0. Les dimensions temporelles à distinguer sont à notre avis le « plan » et les « perspectives ».

4.1.1. Le *plan* est la dimension qui oppose l'« actuel » à l'« inactuel », en l'espèce, dans les langues romanes, le présent à l'imparfait (*je fais – je faisais*), ou, mieux, le plan du présent au plan de l'imparfait, c'est-à-dire, la dimension au moyen de laquelle certaines actions verbales sont placées directement par rapport à l'acte de la parole sur une ligne de réalité non diminuée, tandis que d'autres actions sont placées comme sur une arrière-ligne (conditions, circonstances etc. des actions « actuelles ») et présentées comme plus ou moins diminuées dans leur effectivité. C'est la dimension de base dans le système verbal des langues romanes, dans lesquelles l'imparfait n'est pas à proprement parler un temps du passé mais uniquement le centre (et le terme neutre) du plan inactuel et, contrairement à une opinion très répandue, ne s'oppose pas directement au passé défini ni au passé composé (en effet il ne s'y oppose qu'avec son plan tout entier et il s'oppose tout d'abord à l'ensemble du plan actuel, dont le centre est le présent (12). C'est, nous paraît-il, la seule interprétation qui convienne à – et qui puisse expliquer – tous les emplois de l'imparfait dans nos langues (par ex., aussi son emploi dans la phrase conditionnelle – pour la condition ou pour ce qui est conditionné –, ainsi que l'imparfait d'arrière-plan, l'imparfait d'imminence, l'imparfait de politesse ou de réticence, l'imparfait préludique etc.).

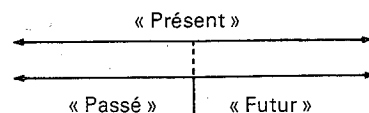
4.1.2.1. Est *perspective*, en général, toute dimension qui sert à situer directement ou indirectement une action verbale par rapport à un point de repère qui, pour le plan actuel, est le moment de la parole et pour le plan inactuel, le moment dont on parle (et qui, du premier point de vue, est très souvent située dans le « passé » mais peut être aussi située dans le « présent », comme dans la phrase conditionnelle – *si j'avais... –*, ou dans le « futur », comme dans le cas de l'imparfait préludique : *alors j'étais le roi et toi tu étais la reine*).

12 – C'est-à-dire que l'opposition entre imparfait et passé défini est double : imparfait / présent et ensuite présent / passé défini.

4.1.2.2. La perspective peut être « respective », « prospective » ou « rétrospective ». Elle est « respective » si elle contient le point de repère (comme dans le cas du présent et de l'imparfait des langues romanes) ; elle est « prospective » ou « rétrospective » si elle situe l'action, respectivement, « après » ou « avant » ce point.

4.1.2.3. En considérant les langues romanes, on a lieu de distinguer trois dimensions de ce type, qu'on peut appeler *première*, *deuxième* et *troisième perspective*.

La première perspective, c'est la perspective qui oppose directement présent, passé et futur. Elle ne détermine pas des moments mais plutôt des « espaces » temporels : espace du présent (non limité et, par conséquent, pouvant englober le temps tout entier) et espaces du futur et du passé, limités chacun d'un seul côté :



Ceci implique que, sur le plan inactuel, l'imparfait occupe la position du présent (son « futur » étant le soi-disant « conditionnel présent » et son « passé » le plus-que-parfait simple, dans les langues où il existe, par ex. en portugais).

La deuxième perspective fonctionne dans le même sens à l'intérieur des espaces temporels déjà déterminés par la première, de sorte que son « présent » est chaque fois le terme désignant l'espace correspondant. C'est la perspective qui en français oppose, à l'intérieur du présent actuel, *j'ai fait* – *je fais* – *je vais faire*, et à l'intérieur du présent inactuel, *j'avais fait* – *je faisais* – *j'allais faire* (et en portugais aussi *tive feito* – *fiz* – *fui fazer* et même *tereí feito* – *farei* – *irei fazer* etc.).

Finalement, la troisième perspective fonctionne par rapport aux espaces temporels déterminés par la deuxième. C'est la perspective représentée en français par les formes dites « surcomposées » (par ex. *j'ai eu fait*).

4.2.0. Beaucoup plus nombreuses sont par leur même nature les dimensions aspectuelles. Ici on se contentera d'énumérer les plus fréquentes (ou les mieux connues) ainsi que quelques-unes qui caractérisent en particulier les langues romanes.

4.2.1. *Durée*. C'est la dimension qui oppose le *duratif* au *non duratif* (ou momentané, « ponctuel »), en déterminant aussi (comme toute autre dimension) leur éventuelle combinaison (qui est l'*intermittent*). Dans les langues romanes cette dimension, en dehors de sa réalisation sporadique dans le lexique, est associée en tant qu'effet secondaire à la dimension de la première perspective : dans la perspective « respective », une action verbale est normalement « durative », de sorte qu'un verbe momentané de par son signifié lexical ne peut pas s'employer avec cette valeur dans le « présent » (cf. 3.2.), tandis que dans les deux autres perspectives l'action peut être momentanée. Dans les langues slaves cette même dimension est souvent associée à l'opposition perfectif-imperfectif : un verbe 'ponctuel' en vertu de son signifié lexical y est normalement perfectif.

4.2.2. « *Nombre verbal* » ou *itération*. C'est la dimension correspondant à des oppositions telles que *sémelfactif* – *répété* (*itératif* ou *fréquentatif*). Cf. russe *govorit'*, « parler » – *govarivat'*, « parler (à plusieurs reprises) », ou bien, dans les langues romanes, les oppositions lexicales qu'on a dans le cas des « diminutifs » verbaux (fr. *sauter* – *sautiller*, esp. *besar* – *besuquear*). Cette dimension est étroitement apparentée à celle de durée ; en effet, une action répétée se présente dans son ensemble comme durative et un *sémelfactif* peut être momentané. De là l'affinité entre l'*itératif* et l'*intermittent*.

4.2.3. *Détermination* ou *orientation*. C'est la dimension par laquelle une action verbale est présentée en tant que non orientée ou en tant qu'orientée (vers un but ou vers un point à rejoindre). Cf. en russe l'opposition déjà citée *letat'* – *letet'*, ou bien *nosit'* – *nesti* (« porter », non dét. – « porter », dét.), et dans les langues romanes les oppositions lexicales telles que fr. *marcher* – *aller*, roum. *a purta* – *a duce*.

4.2.4. *Achèvement*. Il s'agit de la dimension au moyen de laquelle une action verbale est présentée comme achevée (terminée, accomplie) ou comme non achevée. L'achèvement peut être « subjectif » (*terminatif* – *non terminatif* ou *cessatif* – *non cessatif*) ou « objectif » (*perfectif* – *imperfectif*) ; par ex., dans le cas des actions à agent : l'agent a tout simplement cessé d'être actif/ l'agent a fait ce qu'il avait à faire. Dans les langues romanes cette dimension n'est pas une fonction de langue : elle y est donnée par la « connaissance des choses » (une action passée est normalement conçue comme déjà terminée) ou en tant qu'effet secondaire des perspectives temporelles ; et il s'agit normalement d'un simple « cessatif ». Ce n'est que dans le cas des actions « cycliques » (*lire une page*, *chanter une chanson*, *manger une pomme*) que le point final y est souligné en tant que tel, tandis que dans le cas des actions « non cycliques » (*lire*, *chanter*, *manger*) c'est plutôt le point initial qui est mis en relief (cf. le sens différent de *chanter* dans *alors il chanta une chanson* et dans *alors il chanta* (13)). Dans les langues slaves, par contre, c'est une fonction de langue et – chaque fois que celui-ci est possible – il s'agit de l'achèvement « objectif ». De là les différences d'usage telles que celles qu'on a signalées dans 1.3.

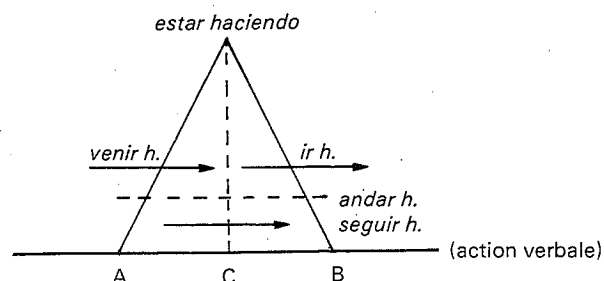
4.2.5. *Résultat*. C'est la dimension par laquelle l'action verbale est présentée avec ou sans son éventuel résultat. Le résultat peut être « subjectif » (concernant l'agent de l'action : *permansif* – *non permansif* ; cf. le cas des verbes pronominaux tels que *se réveiller*) ou « objectif » (selon le contenu lexical du verbe considéré : *effectif* – *non effectif*, *productif* – *non productif*).

4.2.6. *Vision*. Au moyen de cette dimension on présente l'action verbale en tant que « *partialisée* » ou, au contraire, en tant que « *non partialisée* » (globale) (14). La plupart des langues romanes expriment cette dimension par des périphrases avec des verbes correspondant à lat. *stare* (ou *esse*) et/ou avec des verbes « de mouvement », employés en tant qu'auxiliaires, en

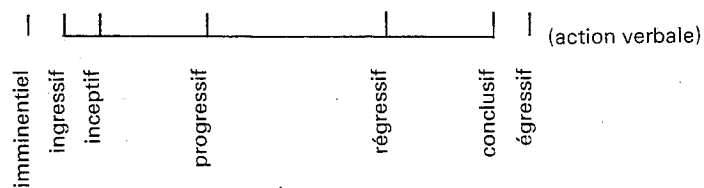
13 – A propos de la distinction entre actions « cycliques » et « non cycliques » et du comportement grammatical des verbes qui en dépend, cf. W. E. Bull, *Time, Tense, and the Verb*, Berkeley et Los Angeles 1960, pp. 44-47.

14 – En ce qui concerne cette dimension dans les langues romanes (et en grec ancien), cf. notre étude « El aspecto verbal perifrástico en griego antiguo », *Actas del III Congreso Español de Estudios Clásicos*, 3, *Coloquio de estudios estructurales sobre las lenguas clásicas*, Madrid 1968, pp. 93-116.

construction avec le gérondif ou l'infinitif d'un autre verbe (parfois aussi au moyen d'un verbe auxiliaire et d'un verbe principal en construction copulative), pour la vision « partialisante » (par ex., esp. *estoy diciendo*, *voy diciendo*, port. *estou a dizer*, roum. *stau și spun*), et par des périphrases avec des verbes de mouvement et, surtout, avec des verbes signifiant « prendre, saisir », employés en tant qu'auxiliaires, en construction copulative avec le verbe désignant l'action considérée, pour la vision « globale » (par ex. esp. *voy y escribo*, *cojo y escribo*, it. *piglio e scrivo*, roum. *iau și scriu*). La vision partialisante peut être « angulaire » (l'action est considérée entre deux points A et B, qui peuvent être aussi le point initial et le point final de l'action même, ou peuvent coïncider dans un seul point C), « rétrospective » (« jusqu'ici », c'est-à-dire jusqu'au point C), « prospective » (du point C en avant), « comitative » (l'action est considérée à plusieurs points de son déroulement), « continuative » (l'action est considérée avant et après le point C). Ainsi, par ex., en espagnol on a :



4.2.7. *Phase ou degré*. C'est la dimension se rapportant aux phases objectives de l'action désignée par un verbe et qui détermine des valeurs telles que l'*imminentiel* (être sur le point de), l'*ingressif* (se mettre à), l'*inceptif*, le *progressif*, le *régressif*, le *conclusif* et l'*égressif* (venir de) :



4.2.8. *Collocation ou incidence*. C'est la dimension par laquelle une action verbale est « située » par rapport à d'autres actions (normalement non nommées mais seulement impliquées). A l'intérieur de la collocation on peut distinguer : « ordre » (par ex., it. *cominciò*, *continuò*, *finì col dire*, esp. *acabar llorando*), « agencement » (par ex., it. *venne a cadere*, esp. *vino a caer*, fr. *les*

vivres vinrent à manquer) et « démarcation » (par ex., esp. *viene y dice*, fr. *il vient prétendre*) (15).

4.3. Cette liste doit en tout cas rester ouverte. On pourra y ajouter peut-être quelques-unes des *Aktionsarten* énumérées pour les langues slaves, en tant que valeurs absolues (non oppositives), par Agrell (dans la mesure où elles ne sont pas déjà comprises dans nos dimensions) ; et dans d'autres langues on trouvera certainement d'autres dimensions à considérer. Il se peut aussi que certaines parmi ces dimensions (en particulier, la *vision*, la *phase* et la *collocation*) s'avèrent être des catégories autonomes (ou qu'elles le soient dans certaines langues). Dans ce cas l'aspect sera un ensemble de catégories apparentées par leur rapport avec l'action verbale prise en elle-même.

5. En tant qu'exemple du fonctionnement effectif des dimensions temporelles et aspectuelles ainsi que de leur combinaison, on peut considérer brièvement le système verbal des langues romanes (16). Dans les systèmes romans les plus complexes et complets (portugais, espagnol), fonctionnent en tant que dimensions « permanentes » (dans cet ordre) : le plan (port. *faço - fazia*), la première perspective (*fiz - faço - farei, fizera - fazia - faria*), la deuxième perspective (*tenho feito - faço - vou fazer, tinha feito - fazia - ia fazer* etc.), la vision (*estou a fazer, estava a fazer, estive a fazer* etc.), la phase (*estou por fazer, ponho-me a fazer, acabo de fazer* etc.) et la collocation (*acabo chorando, venho a saber* etc.). Mais normalement on y a tout au plus quatre dimensions à la fois, de sorte que la vision, la phase et la collocation s'excluent réciproquement. On y a en outre fonctionnement limité du résultat (par ex., esp. *está escrito, queda hecho, tengo escrito* et, en combinaison avec la vision, *llevo escrito*) ainsi que fonctionnement limité et secondaire (contextuel) ou lexical de l'achèvement et de l'itération.

Eugenio COSERIU

15 - Cette dimension, signalée d'abord incidemment par nous-même (« Tomoy y me voy ». Ein Problem vergleichender europäischer Syntax», *VoxRom*, 25, 1966, p. 41, note 39), a été délimitée et élaborée par W. Dietrich, *Der periphrastische Verbalaspekt in den romanischen Sprachen*, Tübingen 1973, pp. 147-151 (qui l'appelle « Situierung »). C'est aussi à Dietrich qu'on doit les sous-types à l'intérieur de la collocation (sous-types qu'il appelle « Einreihung », « resultierende Handlung » et « Abhebung »).

16 - Cf. E. Coseriu, *Das romanische Verbalsystem*, cours donné aux universités de Bonn et de Tübingen, publ. par H. Bertsch, Tübingen 1976, et W. Dietrich, *op. cit.* Dans notre cours nous considérons les dimensions temporelles et aspectuelles du verbe roman comme constituant des « catégories ».

DISCUSSION

M.J. KOCHANOWSKI : En constatant que l'aspect est une catégorie poly-dimensionnelle, poly-fonctionnelle, je crois que vous avez omis un élément très important de cette catégorie : l'*Aktionsart*, « manière d'action ». Comme l'aspect englobe l'aspect proprement dit, la manière d'action et le temps, il me semble qu'il serait mieux d'appeler cette catégorie verbale « aspectualité », qui serait un terme inclusif, englobant le temps, l'aspect – perfectif et imperfectif – et la « manière d'action ».

Vous refusez de tenir compte des faits slaves, tout en donnant des exemples en russe...

Que ce soit en slave ou dans une autre langue, il me semble qu'il faudrait choisir une langue où l'aspect est représenté et c'est en balto-slave et en indo-aryen qu'il est bien représenté, et d'essayer de cerner, au moins approximativement, cette notion d'« aspectualité ».

Mme D. CLEMENT : Pouvez-vous définir le terme de « dimension » que vous avez employé, et en particulier préciser en quoi ce qu'il désigne est à distinguer de ce que désigne pour vous le terme de « catégorie » ?

M. Ch. ROHRER : Ce qu'il y a d'astucieux dans votre analyse des formes temporelles des langues romanes c'est l'introduction de deux plans (actuel/inactuel). Ceci vous permet de placer le p.s. et l'imp. à deux endroits différents à l'intérieur d'un système « temporel ». Mais qu'est-ce qu'il y a de « temporel » dans la distinction entre « actuel » et « inactuel » ?

M.R. MARTIN : L'opposition *temps/aspect* telle que vous la concevez correspond-elle à celle du *temps expliqué* (chronologique : qui situe les événements les uns par rapport aux autres ou par rapport à un repère) et du *temps impliqué* (le temps nécessaire à l'existence même du procès) ?

M. A. LEGUIL : Il m'a semblé que vous considérez comme relevant des catégories aspectuelles des formes comme : *il va venir* et *il allait venir*. Si tel est le cas acceptez-vous aussi, en français, comme aspects verbaux des formes comme : *il vient d'arriver* et *il venait d'arriver* ? Et si oui, comment analysez-vous l'opposition : *quand il s'est fait soigner, on l'emmène en vacances* – *quand il vient de se faire soigner, on l'emmène en vacances* ?

Mme F.I. FONSECA : Que pensez-vous de la possibilité d'un rapport entre la distinction *présent/imparfait* et la distinction *discours/récit* ?

REPONSES DE M. COSERIU

Ad *Kochanowski* – En réalité, j'ai parlé des *Aktionsarten* et j'ai aussi montré de quelle façon on peut (et, à mon sens, on doit) les considérer par rapport à la catégorie grammaticale d'*aspect*. Apparemment, ces passages de mon exposé vous ont échappé. De même, j'ai « choisi » des langues dans lesquelles l'aspect est bien représenté (grec ancien, anglais, langues romanes, langues slaves). Il est vrai que ce n'est pas dans tous les cas l'aspect slave. Mais mon exposé tout entier a été, entre autres choses, un plaidoyer contre l'erreur (très répandue parmi les slavisants) qui consiste à identifier l'aspect slave avec l'aspect tout court. Et, en tout cas, je n'aurais pas pu parler du « balto-slave », puisque c'est une autre erreur que d'identifier les faits baltes aux faits slaves. En réalité, en balte – ou, pour mieux dire, en lituanien, dont je me suis longuement occupé – il n'y a tout simplement pas d'aspect dans le sens slave. Ce que dans certaines grammaires lituanienes on appelle « aspect », ce sont toujours des « *Aktionsarten* » lexicales. C'est-à-dire que les oppositions lituanienes sont plutôt du type de lat. *facere / conficere, perficere*. En effet, tout préfixe verbal lituanien modifie jusqu'à un certain point aussi le signifié lexical du verbe auquel il s'applique. Même le plus « incolore » parmi ces préfixes (*pa-*) signifie quelque chose comme : « un peu »,

« en quelque mesure », « ce qui est juste », « ce qui convient », et la terminativité qu'il paraît exprimer est en réalité donnée par le contexte ; ainsi, par ex., dans le cas de *dainuoti / padainuoti* (cf. ital. *canta un po' / canta un po' una canzone*). Il est vrai que les verbes lituaniens à préfixe sont souvent employés pour traduire le perfectif slave ; mais l'équivalence de traduction n'est pas équivalence fonctionnelle.

Ad *Clément* – Entre « dimension » et « catégorie » il y a différence de niveau conceptuel. Une dimension se constate à partir des oppositions particulières : c'est le « critère » d'une opposition, c'est-à-dire la propriété par rapport à laquelle une opposition est faite (et qui apparaît à la place de *x* dans les formules du type « opposition de *x* »). Par contre, les « catégories » se constatent à partir de l'ensemble d'un domaine grammatical quelconque : ce sont les types d'oppositions qui y fonctionnent (par exemple, « genre », « nombre », « temps » etc.). Une catégorie peut être « unidimensionnelle » – et dans ce sens les termes de « dimension » et de « catégorie » peuvent coïncider dans la désignation (tout en ne coïncidant pas dans la signification) –, mais il y a beaucoup de catégories « pluridimensionnelles ». Du reste, je n'emploie « catégorie » qu'en grammaire, tandis que j'emploie « dimension » aussi bien en grammaire qu'en lexicologie et en phonologie. Mais on pourrait sans doute parler aussi de « catégories » lexicales et phoniques.

Ad *Rohrer* – Il ne s'agit pas d'astuce mais d'analyse fonctionnelle objective et ce n'est pas moi qui place le passé simple et l'imparfait à deux endroits différents à l'intérieur du système temporel : ce sont les langues romanes qui le font. En linguistique fonctionnelle on ne peut pas partir d'une idée « rationnelle » ou « logique » du temps (en le concevant, par exemple, comme une seule ligne) : on doit partir des oppositions fonctionnelles que font les langues, puisque c'est la pensée linguistique qu'on se propose d'analyser. Or, la pensée linguistique romane distingue deux plans du temps, plans que j'appelle « actuel » et « inactuel ». Ce qu'il y a de « temporel » dans l'opposition « actuel » / « inactuel », c'est par conséquent le fait même que certaines langues font leurs oppositions de « perspective » sur ces deux plans. Du reste, qu'est-ce qu'il y a de « féminin » dans « table » et pourquoi la même table n'est-elle plus « féminine » dès qu'on l'appelle, par exemple, « bureau » ?

Ad *Martin* – En effet, la distinction *temps – aspect* correspond en partie à la distinction guillaumienne entre *temps expliqué* et *temps impliqué* : c'est-à-dire qu'elle englobe (et c'est ce qui fait l'unité de ces deux notions ainsi que des catégories grammaticales qui y correspondent). Mais l'aspect peut se rapporter aussi à d'autres propriétés de l'action verbale.

Ad *Leguil* – En réalité j'attribue les formes comme *il va venir, il allait venir* à une dimension temporelle (la « deuxième perspective »). Par contre, j'attribue effectivement à une dimension aspectuelle les formes du type *il vient d'arriver*. Il s'agit de la dimension que j'appelle « phase » ou « degré » et à l'intérieur de laquelle ces formes expriment l'*égressif*. Par conséquent, l'opposition que vous proposez, je l'analyse comme : « non égressif » / « égressif ». Les deux phrases *quand il s'est fait soigner* et *quand il vient de se faire soigner* peuvent éventuellement désigner exactement le même « état de choses ». Mais la première n'exprime pas l'égressivité (elle est, à cet égard, « neutre »), tandis que dans la seconde, l'égressivité est exprimée en tant que telle.

Ad *Fonseca* – A mon sens, il n'y a tout simplement aucun rapport entre la distinction présent/imparfait et les distinctions du type discours/récit. Plus encore : je pense que l'interprétation à laquelle vous faites allusion représente une façon erronée et inacceptable de poser le problème des valeurs « de langue ». Il se peut que, dans certaines langues, une distinction temporelle (ou autre) concerne effectivement des fonctions au niveau structural du « texte » ; mais ceci doit être constaté dans chaque langue en particulier et toujours du point de vue de la langue elle-même. D'autre part, dans n'importe quelle langue, tel ou tel temps verbal peut être « approprié » pour telle ou telle fonction « textuelle ». Mais c'est une erreur que d'inverser les termes du problème et de vouloir partir des types de textes pour établir les valeurs de langue.